



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



# Plan d'accueil des élèves au Collège Henri IV de Meaux

-  
Rentrée scolaire 2020  
(à compter du mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020)



Collège Henri IV  
4, rue Fatou  
77100 MEAUX

Téléphone : 01.60.25.10.10

Mail : [ce.0771173g@ac-creteil.fr](mailto:ce.0771173g@ac-creteil.fr)

Site internet : [www.henri4meaux.fr](http://www.henri4meaux.fr)

Chef d'établissement : M. Franck YAMAJAKO

## *Contexte*

Depuis le 11 mai 2020, les écoles et établissements scolaires ont progressivement rouvert dans le cadre de protocoles sanitaires arrêtés par les autorités sanitaires. Le présent protocole s'applique pour la rentrée scolaire 2020 / 2021 en s'appuyant notamment sur l'avis rendu le 7 juillet par le Haut conseil de la santé publique (HCSP).

La circulaire de préparation de la rentrée scolaire de septembre 2020 (publiée le 10 juillet 2020) rappelle l'objectif social d'accueillir un maximum d'élèves et prévoit de ce fait des adaptations en fonction de l'évolution spatiale ou temporelle de la situation épidémique :

- Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.
- Dans l'hypothèse où la situation sanitaire exigerait des mesures plus strictes, du fait d'une circulation active du virus sur tout ou partie du territoire national, un plan de continuité pédagogique a été mis en place pour assurer l'enseignement à distance. Il est consultable à l'adresse suivante : <https://eduscol.education.fr/Rentree-2020-plan-de-continuite/>

Le présent protocole repose sur les prescriptions émises par le ministère des Solidarités et de la Santé au vu des avis rendus par le Haut conseil de la santé publique ainsi que sur les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Il est destiné aux collectivités territoriales, aux services déconcentrés de l'État, aux personnels de direction ainsi qu'à l'ensemble des membres de la communauté éducative. Les mesures à prendre nécessitent de tenir compte du contexte propre à chaque école ou établissement.

L'ensemble de ces mesures s'applique également aux autres lieux de travail notamment les centres médico-scolaires ou les centres d'information et d'orientation.

La mise en œuvre de ces prescriptions nécessite une collaboration très étroite entre les services de l'éducation nationale et les collectivités territoriales.

---

## *Mesures de prévention sanitaire*

- Masque obligatoire dès le départ du domicile pour le collège et durant toute la présence dans l'établissement.
- Couloirs et salles de classe aérés et nettoyés régulièrement.
- Présence de lingettes dans chaque classe.
- **Formation des élèves aux gestes barrières.**
- Elèves isolés à l'infirmerie dès l'apparition de symptômes (toux, fièvres).
- La classe, voire l'établissement, pourront être fermés sur décision des autorités de santé.

## La « journée-type »

---

### ***Horaires d'ouverture de l'établissement :***

De 8h00 à 18h00 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

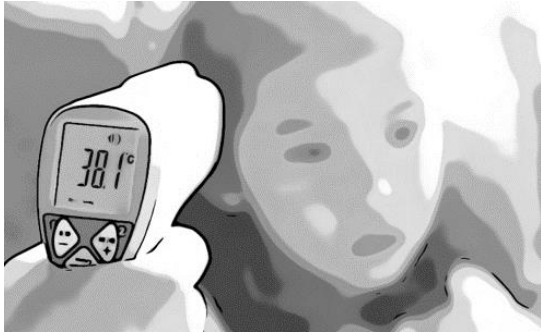
De 8h00 à 15h30 le mercredi.

### ***Répartition de l'entrée des élèves à l'ouverture du collège (uniquement pour ceux qui commencent à 8h30) :***

- Elèves de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> : ouverture de la grille de 8h00 à 8h15
- Elèves de 4<sup>e</sup>, de 3<sup>e</sup> et UPE2A : ouverture de la grille de 8h15 à 8h25

***IMPORTANT : L'entrée au collège se fera dans le respect de la distanciation.***

## AVANT DE PARTIR AU COLLÈGE



A mon réveil, je prends ma température !  
Si j'ai 37,8° de fièvre ou plus, je reste à la maison !



Avant de partir je n'oublie pas mon masque ! J'ai  
un masque de rechange dans mon sac !

## CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver  
très régulièrement  
les mains**



**Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter**



**Saluer sans se serrer  
la main, éviter  
les embrassades**

## AVANT DE PARTIR AU COLLEGE

<b>Les règles... Pas à pas !</b>	
<i>Pour les élèves...</i>	<i>Pour les parents...</i>
✓ Je prends ma température chaque matin : si j'ai 37,8° ou plus, si je suis malade, je dois rester à la maison.	✓ Je vérifie chaque jour la température de mon enfant. Si celui-ci a 37,8° ou plus, il doit rester à la maison.
✓ Je dois avoir 2 masques sur moi pour être accepté au collège (un porté et un de rechange)	✓ Si un membre du domicile est porteur du coronavirus, ou ressent des symptômes, mon enfant doit rester à la maison (prévenir l'établissement).
✓ J'ai le droit de mettre dans mon sac du gel hydro alcoolique et un paquet de mouchoirs.	✓ Je m'assure que le masque en tissu de mon enfant est propre !
✓ Je veille à toujours respecter les gestes barrières.	✓ Je rappelle à mon enfant les gestes barrières.
✓ Je viens au collège avec le matériel en fonction des matières prévues par mon emploi du temps (ne pas oublier la tenue d'EPS le cas échéant).	✓ Si mon enfant ne va pas bien au collège ou ne respecte pas les règles de sécurité sanitaires mises en place, je sais que je devrai venir le récupérer immédiatement.

## EN ARRIVANT AU COLLEGE

### Les règles... Pas à pas !

#### *Pour les élèves...*

- ✓ Je dois porter un masque dès le départ du domicile. Le masque ne doit pas m'empêcher de dire bonjour !
- ✓ Je veille à éviter les contacts rapprochés avec mes camarades.
- ✓ En entrant dans la cour du collège, je dois respecter le protocole (présentation du carnet, lavage des mains, prise de température, mise en rang selon mon emploi du temps).
- ✓ Je veille à toujours respecter les gestes barrières et à garder une distance réglementaire avec mes camarades.
- ✓ Une fois rangé, je vais en salle de cours accompagné de mon enseignant en suivant scrupuleusement les consignes.

Le **masque est obligatoire** en toutes circonstances.

## EN CLASSE

### Les règles... Pas à pas !

#### *Pour les élèves...*

- ✓ Dès l'entrée en cours, je procède à un lavage de mes mains.
- ✓ Je porte tout le temps mon masque et respecte les règles édictées par l'enseignant.
- ✓ Je n'ai pas le droit de me déplacer. Je dois rester à ma place (sauf en cas d'autorisation du professeur).
- ✓ Je ne peux pas prêter ni emprunter d'affaires à mes camarades.
- ✓ Je dois respecter les consignes sanitaires. Dans le cas contraire, je serai exclu de la salle, et mes parents devront venir me chercher.

#### *Mouvements interclasses*

Le port du masque est obligatoire dans et en dehors des cours.

Les déplacements doivent se faire dans le calme et le strict respect du règlement intérieur (cf. page 45 du carnet de correspondance – partie du règlement intérieur concernant la circulation des élèves au sein de l'établissement).

Tout manquement pourra être sanctionné.

Un temps de sensibilisation sera effectué par les personnels afin d'explicitier la signalétique et les mouvements interclasses.

#### *Demi-pension*

Chaque élève recevra un emploi du temps personnalisé (planning de passage).

Lavage des mains effectué avant l'entrée dans le réfectoire.

Le masque sera retiré une fois l'élève assis à table (prévoir une pochette de stockage afin de ranger le masque le temps du repas).

Un temps de sensibilisation sera effectué par les personnels afin d'explicitier la signalétique et les mouvements interclasses.